



du Pont

Mai 2012

Retour sur le diagnostic
Enfance Jeunesse

Démarrage des travaux de la place
des Anciens Combattants

Atelier
Nichoirs
5-6 ans



SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Environnement p 6
- » Voirie p 8
- » Vie économique p 9
- » Culture et animation p 10
- » Enfance et jeunesse p 14
- » Sports et loisirs p 15
- » Libre expression p 18
- » Info mairie p 19
- » Agenda mai p 20

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le **2 du mois précédent**.

Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

LA VIE ASSOCIATIVE : une richesse à PARTAGER

Parmi les nombreux atouts de Pont Saint Martin, sa vie associative variée et dynamique est une réelle richesse à partager sans modération, à tout âge. Si vos élus travaillent à mettre en place les équipements et les services indispensables aux Martipontains, ce sont principalement ces derniers qui, par le relationnel qu'ils entretiennent au quotidien dans leur quartier, dans l'entreprise, dans la vie associative, bâtissent le "bien vivre ensemble", facilitent l'intégration réussie des nouveaux habitants et la socialisation des jeunes.

Pour toutes ces raisons, vos élus soutiennent fortement la vie associative de diverses manières : construction et création des espaces dédiés à la vie associative (salles culturelles, équipements et vestiaires sportifs...), subventions annuelles adaptées aux besoins et aux projets de chaque association, gratuité des photocopies et des mises à disposition de salles pour les réunions et les assemblées générales... Au niveau national, il faudra sans doute tendre dans les années futures vers la validation des acquis de l'expérience bénévole.

L'engagement bénévole dans la vie associative répond souvent à une pluralité de motivations, comme le désir d'aider autrui ou la recherche de relations interpersonnelles. Actuellement, au sein du Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne et de son Conseil de Développement, des réflexions ont lieu pour mettre en place des formations pour les élus et pour les agents communaux afin de mieux comprendre et d'aider, au fil des années et des changements des conseils d'administration, les responsables associatifs sur leurs obligations, les contraintes à respecter...

C'est une autre des responsabilités des élus, en effet, d'encourager le bénévolat. En France, l'augmentation du nombre des bénévoles, constante depuis 15 ans, reste toutefois inférieure à l'augmentation du nombre des créations d'associations. Certaines associations peinent à trouver animateurs et responsables.

**Et si l'épanouissement personnel auquel chacun aspire passait aussi par donner un peu de son temps ?
La vie associative embauche...**

**Yves François,
Maire de Pont Saint Martin**



Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



Cérémonie officielle de COMMÉMORATION du 8 mai 1945

Le maire et le conseil municipal ainsi que l'association de l'Union Nationale des Combattants de Pont Saint Martin vous invitent à participer à la cérémonie annuelle du souvenir du 8 mai 1945 marquant la victoire des Alliés et la libération de la France.

Le départ du défilé aura lieu près de l'église en présence des personnes officielles, gerbes et drapeaux emmenés par l'Elan Fanfare et accompagnés de délégations des Cadets des Pompiers de Vertou et des Secouristes.

Après les allocutions au cimetière, retour devant la salle la Charmille pour une remise de décoration à un membre de l'UNC.

Cette matinée se terminera avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES et LÉGISLATIVES



RAPPEL DES DATES

- dimanche 6 mai : second tour de l'élection présidentielle
- dimanche 10 juin : premier tour des élections législatives
- dimanche 17 juin : second tour des élections législatives



INCENDIE de la MAIRIE : le point



Beaucoup de Martipontains nous interrogent sur les conclusions de l'enquête diligentée suite au sinistre que notre mairie a connu dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 janvier. En fait, il n'y a pas une, mais deux enquêtes en cours.

- La première a été lancée par la police scientifique et criminelle de Paris, venue sur le site mardi 24 janvier et

repartie le soir même, en train, avec une partie de la porte d'entrée donnant sur le perron côté école, du fait de traces sur celle-ci apparemment suspectes pour les policiers. La presse s'est aussi faite l'écho d'une hypothèse de deux départs de feu, l'un à l'étage, l'autre dans le hall d'entrée. À mi-avril, aucune conclusion définitive n'a été apportée.

- La seconde enquête est, elle aussi, toujours en cours, à la Compagnie de Gendarmerie de Rezé. Témoignages, vérifications, étude de dossiers... l'enquête ne néglige aucune piste.

Ces enquêtes ne contrarient pas l'étude pour la reconstruction du bâtiment dévasté. Après deux rapports de bureaux d'études Structures sur l'état des murs, on s'oriente clairement vers la conservation des murs du rez-de-chaussée à minima. Parallèlement au recensement des besoins immédiats et pour les 15 ans à venir, le chiffrage des travaux nécessaires a été fait, en lien bien sûr avec les assurances. Un cahier des charges est en cours d'élaboration afin de retenir un maître d'oeuvre pour lancer la démarche de reconstruction et coordonner les phases. L'objectif est une réinstallation des services au premier trimestre 2014.

DIAGNOSTIC ENFANCE-JEUNESSE : les résultats de l'enquête



Afin de mieux connaître les familles martipontaines et leurs attentes en matière de mode de garde et/ou d'accueil des 0-18 ans, la commune a lancé fin 2011 une grande enquête auprès des familles avec l'aide du cabinet Aurès-Céur : 275 familles sur les 866 sollicitées par courrier ont répondu au questionnaire (soit 32 % et 577 enfants ou jeunes concernés).

Voici une synthèse des résultats :

Profils des familles ayant répondu à l'enquête

- Les familles avec deux parents travaillant sont le modèle dominant
- 44% sont concernés par le travail à temps partiel
- 22 % ont des horaires de travail atypiques
- 36 % ont un trajet domicile/travail supérieur à 30 minutes

Les modes de garde utilisés pour les 0-3 ans

- 65 % ont recours à un(e) assistant(e) maternel(le)
- 36 % utilisent régulièrement le Multiaccueil
- 39 % des enfants sont gardés par leurs parents (à temps partiel) ou leurs grands- parents le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les parents sont globalement satisfaits de la solution de garde principale qu'ils ont adoptée mais souhaitent plus de temps collectifs pour les assistants maternels et leurs protégés, ainsi qu'une meilleure réponse en cas de situation imprévue (garde occasionnelle)

Les enfants scolarisés sur la commune (3-10 ans)

Les services utilisés :

- La moitié des familles a recours à l'accueil périscolaire
- Plus de 80 % des familles ont recours au restaurant scolaire.



ZOOM sur Pont Saint Martin en février 2012

- La commune compte 2016 ménages avec une moyenne de 2,69 personnes par ménage (la moyenne du département est de 2,28).
- Un quart de la population a moins de 18 ans (9,8 % se trouvent dans une famille allocataire CAF dont les revenus se trouvent sous le seuil de pauvreté).
- 67 nouvelles naissances en moyenne chaque année depuis 2000.
- Un quart de la population est installé sur la commune depuis moins de 5 ans.



- Le mercredi, 2/3 des familles gardent elles-mêmes leurs enfants et 19 % ont recours à l'accueil de loisirs sans hébergement.
- Pendant les vacances scolaires, plus de 35 % des enfants fréquentent l'accueil de loisirs.

Pour les services municipaux, les parents sont globalement satisfaits de l'accueil mais souhaiteraient une amélioration des modalités d'inscription, une amplitude horaire plus grande et une meilleure lisibilité du projet d'accueil des différentes structures, avec davantage d'information.

À noter l'importance de la vie associative puisque 90 % des 6-10 ans pratiquent une activité de loisirs, sportive ou artistique.

Pré-ados et ados : des habitudes qui changent avec l'âge

Les 11-14 ans et les 15-18 ans ont répondu à leur propre questionnaire. La majorité est scolarisée à Rezé et 9 jeunes sur 10 utilisent les transports scolaires.

En général, les jeunes apprécient leur cadre de vie mais regrettent leur manque d'autonomie pour se déplacer et voudraient participer davantage aux décisions de la vie locale. Parents et jeunes attendent de la nouvelle médiathèque une offre diversifiée et davantage d'animations. Du collège au lycée ou autres, les habitudes et activités évoluent, comme le montrent les quelques exemples du tableau ci-dessous :

Transport et activités sur leur temps libre...

	11-14 ans	15-18 ans
Vélo	59 %	36 %
Transports en commun	21 %	74 %
Ordinateur	37 %	74 %
Retrouver ses amis	31 %	70 %
Télévision	59 %	37 %
Lecture	47 %	11 %
Activités de loisirs encadrées	78 %	74 %

Au regard de ces résultats, un travail commun réunissant élus et services sera mené afin d'envisager des réponses au plus près des souhaits des Martipontains.

Ce travail suivra les 4 axes stratégiques qui se dégagent de cette enquête et qui permettront de structurer un projet Enfance-Jeunesse :

- >> Prendre en compte l'enfant dans sa globalité en l'accompagnant dans toutes les étapes de son développement.
- >> Veiller en continu à la cohérence et à la lisibilité de l'offre sur le territoire.
- >> Garantir les conditions d'une offre accessible par tous.
- >> Accompagner l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté.



Environnement

Le PLAN de DÉSHÉBAGE COMMUNAL : La commune a diminué sa consommation de pesticides de 75% depuis 2008

Dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation des écosystèmes aquatiques, la commune de

Pont Saint Martin a mené une réflexion sur l'utilisation des pesticides et a modifié considérablement ses pratiques en matière de désherbage, depuis le début du mandat.

Un enjeu : la qualité de l'eau

Située en totalité sur le bassin versant du Lac de Grand Lieu, Pont Saint Martin est traversée par la rivière l'Ognon, dont la qualité de l'eau, a été qualifiée de « médiocre » par les pouvoirs publics.

Consciente des objectifs à atteindre en matière de santé publique et de préservation des milieux aquatiques, la commune de Pont Saint Martin souhaite s'engager durablement dans la réduction de l'utilisation des pesticides afin de limiter leurs impacts environnementaux.

C'est ainsi que sur la surface communale, la consommation de pesticides a considérablement été réduite passant de 110 kg à 28,16 kg de matière active sur les surfaces d'espaces verts et de voirie de 2008 à 2011, soit une diminution de 74,4 %.

Les méthodes alternatives

Le plan de désherbage est un outil opérationnel de mise en œuvre d'actions concrètes par la commune afin de répondre au problème de pollution du milieu aquatique par les pesticides.

Il s'inscrit dans une démarche de progrès avec l'objectif du « zéro pesticide » sur les zones à risque fort au bout de 5 ans.

Il doit permettre à l'ensemble de l'équipe municipale (élus et agents) de s'adapter en faisant évoluer les pratiques, les objectifs et les mentalités, notamment en prenant en compte l'évolution des techniques alternatives au désherbage chimique.



Ce plan propose donc d'adapter les méthodes de désherbage en fonction du niveau de risque des espaces traités :

- Les voiries et les accotements : la commune mettra en œuvre progressivement l'usage de techniques alternatives au désherbage chimique (désherbage manuel, acquisition de matériels de désherbage alternatifs) permettant d'abandonner à terme les molécules polluantes. Un programme annuel de réfections des accotements (trottoirs, caniveaux...) est prévu.
- Les allées sablées et aires stabilisées : le désherbage manuel, l'engazonnement spontané, ou le désherbage mécanique (rabot de piste) seront développés.
- Les gazons et les pelouses : une gestion écologique des espaces verts sera formalisée pour l'année 2012.
- Les massifs d'arbustes, les pieds d'arbres et de haies : des plantes couvre sol (introduction de vivaces, gazon fleuri) et le paillage seront privilégiés.
- La prise en compte du « Zéro phytosanitaire » dès la conception des nouveaux aménagements.

La mise en œuvre et la réussite du plan de désherbage ne pourra se faire qu'avec l'appui de la population martipontaine, dans le cadre d'un partenariat durable où chacun s'investira dans les nouvelles méthodes d'entretien.

Environnement

La CHENILLE PROCESSIONNAIRE du PIN : La lutte collective continue en 2012

Dans le cadre d'une lutte durable contre les espèces envahissantes et les organismes nuisibles, la municipalité souhaite pérenniser les actions entreprises depuis 2 ans avec l'ensemble de ses concitoyens. Responsables de réactions allergiques parfois grave, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

Afin d'optimiser les chances de réussite des différentes actions, il est impératif de mener collectivement cette lutte et de combiner différentes méthodes alternatives, en fonction du cycle de l'insecte.

Afin de réduire les accouplements et le nombre de pontes, chaque Martintain concerné par la présence de la chenille processionnaire du pin sur sa propriété est invité à positionner un piège à phéromone (environ 35 € dans une jardinerie spécialisée). Ce piège capture les papillons mâles présents sur le secteur, pendant l'ensemble de la période de vol des adultes (juin à août),

Pour valoriser cette action écocitoyenne, la commune prendra à



sa charge (à hauteur de 100 arbres), le coût du traitement préventif par pulvérisation de **Bacillus thuringiensis** à partir du mois de septembre jusqu'au mois de novembre 2012.

Les personnes justifiant de l'acquisition d'un piège à phéromone bénéficieront de la gratuité de ce traitement (dans la limite de 5 arbres par propriété).

Vous serez prévenus par courrier, dans la semaine qui précède, de la date prévue pour le traitement.

Renseignements et inscriptions du 2 mai au 30 juin auprès du Service Espaces Verts / Environnement au **02 40 26 89 40**

Vous devez préciser, lors de l'inscription, votre nom, adresse, numéro de téléphone, le nombre, la hauteur et le diamètre des arbres à traiter, ainsi

que le lieu du traitement (s'il est différent), un justificatif d'achat du piège à phéromone.

Pour les personnes ne justifiant pas de l'achat d'un piège à phéromone, le coût du traitement par pulvérisation est :

- De 1 à 5 arbres : 57,00 €
- De 6 à 10 arbres : 82,50 €
- De 11 à 15 arbres : 108,00 €
- De 16 à 20 arbres : 134,00 €
- De 21 à 30 arbres : 160,00 €

Bilan des actions 2010 et 2011

Près de 200 arbres ont été traités sur notre commune : 35 particuliers ont bénéficié gratuitement du traitement par pulvérisation. 2500 papillons ont été piégés uniquement sur le domaine communal public.

"Pas de printemps sans ailes"

« **WANTED ! À la recherche des hirondelles !** ». Le réseau des CPIE des Pays de la Loire organise de mai à août un inventaire participatif des hirondelles, afin de mieux les connaître et de mieux les protéger. Quatre espèces sont recherchées sur la région des Pays de la Loire : l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Martinet noir et l'Hirondelle de rivage.

Vos élus ont souhaité s'associer à cet inventaire, vous pouvez vous aussi y contribuer :

- En participant au recensement des hirondelles de la commune (pas de compétences pré-requises, une formation sera assurée par le CPIE). Renseignements et inscription auprès du service environnement : servicetechniques@mairie-pontsaintmartin.fr - Tél. **02 40 26 89 40**,
- En signalant la présence d'hirondelles chez soi, pour pouvoir les inscrire dans l'inventaire régional. Le CPIE pourra alors répondre à toutes vos interrogations sur les hirondelles, et vous accompagner pour résoudre d'éventuelles nuisances si besoin (dépôt de déjections au sol notamment). Contacter le CPIE Logne et Grand-Lieu : hirondelle@cpie-logne-grandlieu.org - Tél. **02 40 05 92 31**.

AMÉNAGEMENT de la place des Anciens Combattants

Depuis presque un an maintenant, la place des Anciens Combattants a été temporairement aménagée de manière à pouvoir accueillir le chantier de la médiathèque et du pôle associatif.



Les travaux d'aménagement définitif de la place des Anciens Combattants et de la rue des Sports commenceront mi-juin pour se terminer avant la fin de l'année.

Le nouvel aménagement permettra une circulation sécurisée pour tous les usagers de cette place : les enfants et

les familles, nombreux en raison de la proximité des écoles, les cyclistes et les véhicules légers. Le sens unique partant de la rue des Ecoles vers la rue des Sports sera confirmé. Des places de stationnement pour les véhicules et pour les cars scolaires seront aménagées. Les élus ont choisi de faire de cette place un lieu de rencontre et de passage plus agréable en accordant une belle place au végétal et à la verdure.

La réalisation des travaux a volontairement été prévue au maximum pendant les vacances scolaires de manière à causer le moins de désagréments possibles pour les usagers. Cependant, les travaux risquent de perturber les habitudes de chacun et la municipalité compte sur la compréhension de tous.





UNE NOUVELLE ESTHÉTICIENNE à votre service !

Madalena Fradet vous propose ses services en tant qu'esthéticienne à domicile et prothésiste ongulaire. Elle se déplace sur la commune et aux alentours (environ 10 km). Habitant depuis un an sur la commune, Madalena dispose de deux diplômes reconnus, l'un espagnol et l'autre, français. Nul doute qu'elle saura mettre ses compétences au service de votre beauté !

Madalena Fradet - 4 rue du Fonteny - La Bénétière - Tél. 06 06 72 17 68 - esthmadalena@yahoo.fr

Info MAIRIE

À l'approche des beaux jours, QUELQUES RÈGLES SIMPLES à respecter par tous



Bricolage-jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage pourront être réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. selon les horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h (arrêté du 9 juillet 2004).

Prévention des incendies / emploi du feu

L'usage du feu est réglementé dans le département de la Loire-Atlantique (arrêté du 8 août 2000) et notamment pour l'incinération de végétaux (sur pied ou coupés), les

feux festifs (feux d'artifices, feux de camp, barbecues), les objets en ignition (cigarettes...) utilisés ou réalisés à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements.

Demande préalable d'autorisation

Il est interdit de procéder à des incinérations, de quelque nature qu'elles soient, sans autorisation municipale préalable, sur l'ensemble de la commune (arrêté du 27 janvier 2003). Une autorisation municipale pourra être accordée à tout pétitionnaire faisant une demande écrite de mise à feu, cinq jours au moins avant celle-ci (autorisation à retirer au secrétariat des services techniques).

Rappel : la déchetterie intercommunale des Bauches peut recevoir des branchages, les herbes de tonte, etc.

Culture **ET ANIMATION**

RETOUR EN IMAGES... sur la semaine de l'environnement



La balade-découverte a ravi les participants au rallypontain.



Adaptés à tous les âges, les ateliers du CPIE ont été très enrichissants pour tous les enfants.



Patience requise pour la fabrication d'arbres colorés.



La marche nettoyage a été très fructueuse.

Culture ET ANIMATION



Des nichoirs fabriqués à partir d'une brique de lait... qui l'eut cru ?



...et le résultat est stupéfiant !



Atelier furoshiki... une belle découverte.



Les plus grands sont aussi présents pour aider à planter l'arbre de leur petit frère ou petite sœur.



Une quinzaine de familles sont venues planter l'arbre de leur enfant, né en 2011.



Après les efforts... une petite collation avant de partir à la chasse.



La chasse aux œufs est ouverte.



À l'issue du jeu familial... on a retrouvé la grenouille perdue.



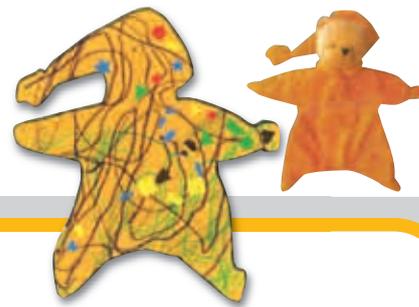
En mai, la bibliothèque municipale est heureuse d'exposer les travaux des enfants de la crèche « la Farandole » à partir de leur doudou.

BIBLIOTHÈQUE

À chacun son doudou... ou pas !

Aidés de l'équipe, les petits ont fait preuve d'imagination pour réaliser des tableaux surprenants représentant cet objet si cher à leur cœur.

Venez découvrir cette exposition ainsi qu'une sélection d'albums et de

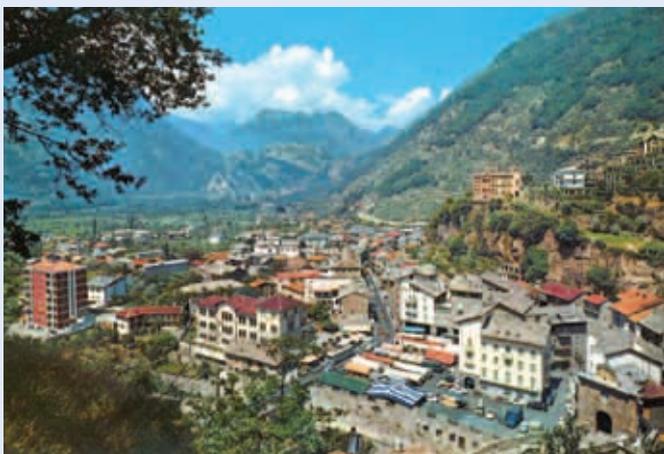


livres sur le sujet aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Attention, changement de date !

- HEURE DU CONTE -
Mercredi 23 mai à 16h15
Inscription gratuite à partir de 4 ans

AREJ : 20 ANS DE JUMELAGE entre les deux Pont Saint Martin



20 ans d'échanges avec notre ville jumelle ! Que de bons souvenirs au cours des années passées mais aussi une volonté de regarder ensemble vers la même direction, de développer des liens d'amitié existants, de partager nos différences et de nous enrichir mutuellement comme l'exprime ce slogan :

Un saint, deux ponts et beaucoup d'amis !

Cet anniversaire de jumelage en Vallée d'Aoste se tiendra du vendredi 14 septembre au dimanche 16 septembre inclus. Les pré-inscriptions sont ouvertes.

Vous pouvez vous adresser à :

- Rachel Pineau, 15 rue de la Mairie : **02 40 26 86 11**
- Michel Drouin, 1 rue de la Noë Thébault : **02 40 26 81 48**
- Yves Perrochaud, 15 rue de la Bourie : **02 40 26 84 57**

Des contacts avec le comité de jumelage pontsaintmartinai sont en cours, ce qui va permettre à notre commission Italie de l'AREJ de pouvoir peaufiner cet anniversaire et de vous tenir au courant dans le prochain mensuel. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute et nous répondrons à vos questions.



Association MUSIQUE et DANSE



Gala de danse

Le gala de danse se déroulera **samedi 2 juin à 20h** dans la salle Gardin. Cette année, le thème sera les **musiques de publicité**.

L'ouverture des portes se fera dès 19h30. Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible d'acheter des billets en cours de spectacle.

Une 2^e vente de billets est organisée dans la salle Détente et Harmonie **vendredi 11 mai de 16h30 à 19h30**.

Portes ouvertes cours de musique

Les cours de musique seront ouverts à tous durant le mois de mai.

Si vous envisagez une inscription l'année prochaine, c'est l'occasion de découvrir les différents instruments et enseignement proposés : éveil musical pour les 4-6ans, cours de solfège, cours individuels enfants (à partir de 7 ans) et adultes.

Les horaires et les salles des différents cours seront affichés sur le panneau d'informations de l'espace New Forest, 35 rue de Nantes.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT pour les Feux de la Saint Jean

Les feux de la Saint Jean auront lieu le 23 juin sur l'aire de loisirs. Comme les années précédentes, vous pourrez réserver vos formules repas à l'avance.

Les permanences de réservations auront lieu :

- le vendredi 15 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes,
- le samedi 16 juin de 10h à 12h sur la place du marché,
- le lundi 18 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes.

Voici les différentes formules proposées (pâtisserie comprise) :

- Moules / frites : 6,50 €
- Andouillettes / frites : 6,50 €
- Saucisses / frites : 5,50 €
- Poitrine / Frites : 5,50 €
- Jambon blanc / frites : 4,50 €

Il sera toujours possible d'acheter ses repas le jour de la fête mais le prix de la formule sera majoré d'1,50 €.

Cette majoration sera effective dès le mercredi 20 juin !

Nous comptons sur vos nombreuses réservations et sur votre présence.

Pour de plus amples renseignements ou autre :

Bernadette Figureau

02 40 32 70 56

ou Steve Landais

02 40 26 80 87

06 70 74 98 00

se tiennent à votre disposition.



Enfance

JEUNESSE

PROGRAMME des activités du service JEUNESSE

LES MERCREDIS du préado

- **Mercredi 2** : Des jeux en tous genres
- **Mercredi 9** : Atelier d'écriture « Les mots, c'est rigolo ! »
- **Mercredi 16** : Des jeux en tous genres
- **Mercredi 23** : Atelier bricolage
- **Mercredi 30** : Des jeux en tous genres

Tarif et accueil du mercredi en période scolaires

Matin : 1 pt

Matin+repas : 3 pts

Repas+après-midi : 4 pts

Après-midi : 2 pts

Journée : 5 pts

LES SAMEDIS ados

- **Samedi 5** : Animation de village au Frety. Rencontre autour du jeu à 14h.
- **Samedi 12** : Accrobranche. Départ 13h. Tarif 6 pts. Inscriptions obligatoires

- **Samedi 19** : Cook'n'Lunch. Rendez-vous 10h30 à la Maison de l'Enfance. Tarif 3 pts. Inscription obligatoire.
- **Samedi 26** : Matinée Coup d'Pouce. De 10h à 15h à la Maison de l'Enfance. Préparation des activités de l'été !

INFORMATION TARIF service jeunesse

Pour tous les jeunes qui fréquentent le service jeunesse (à partir du CM2 jusqu'à 17 ans). Pour participer aux activités du service jeunesse, pensez à remplir la fiche d'adhésion 2012.

Une participation annuelle de 5 € vous est demandée pour accéder au Service Jeunesse.

Vous recevrez en fin de mois une facture qui totalise le nombre de points consommés par votre enfant dans le mois.

Le montant de votre facture est calculé en fonction de votre quotient familial.

Ex. : votre quotient familial (QF) est de 700 (tranche 5), votre enfant a consommé 17 points.

Calcul : $17 \times 1,75 \text{ €} = 29,75 \text{ €}$

TARIFS (points)

QF < 200 €	1	0,95 €
201€ < QF < 350 €	2	1,15 €
351€ < QF < 500 €	3	1,35 €
501€ < QF < 650 €	4	1,55 €
651€ < QF < 800 €	5	1,75 €
801€ < QF < 950 €	6	2,15 €
951€ < QF < 1100 €	7	2,35 €
1101€ < QF < 1250 €	8	2,55 €
1251€ < QF < 1400 €	9	2,75 €
QF < 1401 €	10	2,95 €



VIDE-GRENIER de l'APEL

Vous aimez chiner, derrière votre stand ou dans les allées à la recherche de l'objet rare ?

N'hésitez plus et rejoignez nous, de 9h à 17h, le dimanche 13 mai, place du marché, pour le vide-grenier organisé par l'APEL de l'Ecole Saint Joseph.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter au :

06 42 04 59 57, il reste des emplacements.

Soleil et bonne humeur garantie.

À dimanche !

ÉCOLE ST JOSEPH

Inscriptions RENTRÉE 2012

Vous souhaitez inscrire votre enfant né avant le 1^{er} janvier 2010 pour la rentrée de septembre 2012

> **Étape 1 : inscription mairie** à la Maison de l'Enfance - **02 40 26 80 64**

Pièces nécessaires :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile

> **Étape 2 : inscription école**

Pièces nécessaires :

- Certificat inscription mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Éventuellement certificat de radiation de l'ancienne école. Informations, rendez-vous au **02 40 32 70 80** (le mardi de préférence)

Une réunion d'information nouveaux parents est fixée au vendredi 15 juin à 18h30 à l'école. Rentrée scolaire : mardi 4 septembre.

CAFÉ PÉDAGOGIQUE

Le 29 mars dernier, une vingtaine de personnes s'est retrouvée pour échanger autour du thème de la pression ressentie par nos enfants mais aussi par les parents : quelle pression ? Quelles conséquences ? Comment aborder les devoirs ?

Discuter, trouver des alternatives, partager un moment autour d'un sujet commun : ce fût une soirée réussie !



Fête des écoles Les Halbrans : Samedi 30 juin

L'équipe de bénévoles s'active pour préparer une belle journée pour nos enfants ! Cette fête se déroulera sous le thème de l'Asie !

Nous aurons besoin de vous pour tenir des stands le jour J !

Contact : fcpepsm@gmail.com



Sports ET LOISIRS

Les Joyeux Saint Martin en visite au MUSÉE des COQUILLAGES



Lors de notre sortie pour la Noce Maraîchine, nous sommes descendus jusqu'aux Sables d'Olonne pour visiter

le musée des Coquillages. Ce musée privé présente plus de 45 000 sortes de coquillages de toutes les mers du globe récoltés par un ancien militaire au cours de sa vie. Parfois nous avons eu du mal à admettre que ces coquillages provenaient bien des fonds sous-marins tant ils ressemblaient à des porcelaines vernies. Leurs formes nous ont laissés pantois plus d'une fois.

Le vendredi 11 mai : notre repas aura pour thème les îles de la Martinique et Guadeloupe, suivi d'un loto gratuit. Prix 16 € par adhérent. Inscription à

nos permanences de club ou auprès de nos responsables.

Le vendredi 15 juin : nous ferons notre sortie surprise. Prix 42 € par adhérent. Inscription dès le 3 mai à nos permanences ou auprès des responsables.

Le samedi 11 août nous irons au Puy du Fou pour le spectacle de la Cinescénie. Départ prévu à 17h30 de notre commune, prévoir un pique-nique. Prix 40 € par personne et 31 € par enfant de 5 à 13 ans. Nous prenons les réservations dès maintenant.



USP FOOT : les rendez-vous de printemps

- **Mardi 1^{er} mai** : tournoi U13 et U15 à partir de 10h
- **Judi 17 mai** : 1^{er} tournoi interquartiers/ intervillages à partir de 9h
- **Samedis 5 et 19 mai** : journées découverte pour les pré-débutants de 10h30 à 12h. Renseignements au 06 86 94 80 03.
- **Seniors A : match à 15h**
Dimanche 6 : St André/Marche A
Dimanche 20 : Nozay O.S. A
- **U17 : match à 10h30**
Dimanche 13 : Nantes St Yves A
- **U15 A : match à 14h30**
Samedi 12 : Chauvé Eclair A
- **U13 B : match à 14h30**
Samedi 05 : FC Retz C
- **Loisirs du lundi : match à 20h**
Lundi 21: Haute Goulaine
- **Loisirs du vendredi : match à 21h**
Vendredi 11: La Chevrolière 1

Pont Giro : sport et histoire pour les participants

Les Amis de Pont Giro ont organisé leur traditionnelle randonnée de printemps le dimanche 15 avril, avec une nouveauté cette année : le départ et l'arrivée se faisaient depuis la ferme de la Moricière, l'occasion pour les participants de rencontrer Jérôme Batard et les membres du groupe de recherches historiques et de découvrir quelques pièces d'avions déterrées non loin de là l'année dernière.

Plus de 80 participants dont six femmes, se sont répartis sur les différents circuits proposés en cyclo (30, 60 ou 90 km dans le vignoble) ou VTT (15, 30 et 45 km sur les chemins de Pont Saint Martin et de Saint Aignan). Casse-croûte et verre de l'amitié ont permis à tous de reprendre des forces à l'arrivée, sans oublier la traditionnelle tombola et les récompenses remises par Martine Chabirand, adjointe aux sports et Marie-Annick Rousseau, responsable de l'Arej : aux clubs les plus représentés, Les Sorinières et Saint Aignan, au plus jeune, Florian Mogendre, au plus âgé, Pierre Sorin, aux plus âgées, Christiane Bretaudeau et Martine Frison et au plus éloigné, Mickaël Penhoat de Rennes.

Pour les amateurs de petite reine, les Amis de Pont Giro, ce sont toute l'année des sorties le jeudi après-midi à partir de 13h30 au départ du Super U et des rendez-vous ponctuels comme la prochaine sortie dans les Alpes Mancelles du 17 au 20 mai ou jusqu'à Pont Saint Martin en Italie pour les 20 ans du jumelage en septembre.

Renseignements au 02 40 04 40 37.



USP BASKET : Stage de formation à l'arbitrage



Le vendredi 24 février, 45 jeunes des catégories Poussins(es) à Minimes ont participé à un stage de formation à l'arbitrage.

Organisé en partenariat avec le Comité Départemental, ce stage a été encadré par Véronique Voyeau, arbitre de haut niveau (Ligue Féminine et Pro A et B) et salariée à la commission des arbitres ainsi que Thomas, jeune arbitre de Saint Sébastien et Alexis, arbitre départemental du club. Ils étaient aidés dans leur tâche par 6 de nos entraîneurs et dirigeants.

De 9h30 à 18h, les jeunes ont participé à des ateliers sur les fondamentaux du basket : les fautes, les règles de temps, les violations...

Pour parfaire cette formation, à partir de 16h, des rencontres sous forme de tournois ont été mises en place afin que les jeunes puissent alterner jeu et surtout mettre en place, par l'arbitrage, ce qu'ils avaient appris lors de cette journée.

Les participants à cette formation ont été unanimes pour dire qu'ils avaient passé une excellente journée et qu'ils avaient appris énormément de choses au contact de Véronique qui est passionnée par l'arbitrage. Dorénavant, ils seront plus tolérants lorsqu'ils seront joueurs et certains ont demandé à être désignés comme arbitre sur des rencontres de plus jeunes qu'eux. Et, pourquoi pas de futures vocations...

Merci à tous les animateurs de ce stage.

Arrêt des entraînements pour les équipes à partir du 3 juin.

Assemblée générale : vendredi 1^{er} juin à 20h, salle des Fêtes

Portes ouvertes le mercredi 6 juin de 18h à 20h, salle Gardin :

- École Basket, Mini Poussins(es) nés en 2006-2005-2004
- Poussins(es) nés en 2002-2003

Réinscriptions/Inscriptions :

• Réinscription : chaque licencié recevra courant juin son dossier par mail ou par courrier.

• Renseignements/inscriptions : Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz
44860 Pont Saint Martin
Tél. **02 40 32 73 43** à partir de 19h
godarddominique@wanadoo.fr



USP RANDO

Le 8 septembre, c'est la seconde édition de "La Marchipontaine". C'est aussi la rentrée pour tous, néanmoins le moment de profiter encore d'une belle soirée estivale. En clôture de cette manifestation, dans une ambiance chaleureuse et décontractée, une restauration autour d'une pierrade est proposée au retour de la ballade semi-nocturne.

L'accueil des randonneurs se fera salle Gatien à partir de 18h30. Selon votre convenance, deux circuits inédits de 8 et 14 km sur des sentiers balisés et sécurisés vous amèneront à découvrir le patrimoine local et privé comme le château de la Rairie et la ferme de La Moricière. Nous remercions particulièrement les différents propriétaires pour les autorisations de passage accordées ce soir-là, ainsi que nos partenaires

économiques, artisans et commerçants locaux, qui nous soutiennent. La réservation est par **bulletin d'inscription à faire parvenir avant le 1^{er} septembre**, (encart dans le bulletin municipal de juillet). Pas d'inscription par téléphone.

L'inscription préalable facilite beaucoup l'organisation de la manifestation.

Les feuilles de route ne seront pas envoyées, elles seront à votre disposition et à retirer sur place avant le départ. L'inscription donne droit à divers ravitaillements (accueil et sur circuits), au plateau dîner et à la tombola, vin en sus. Participation circuit et dîner : 8,5 €. Tarif réduit 4 € pour les moins de 15 ans accompagnés. Attention, l'inscription le jour même est majorée à 10 € (5 € moins de 15 ans) avec un nombre de places limité.

La manifestation est organisée par le Comité des Fêtes et l'Union Sportive Pont Saint Martin Randonnée, avec le concours des services techniques municipaux ainsi que la participation du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP44). **Important ! Se munir d'une lampe électrique et d'un gilet fluorescent.** À noter dès à présent sur votre agenda et parlez-en entre amis, nous vous y attendons encore plus nombreux cette année !

Renseignements auprès de Michel Barré : **02 40 02 11 92** ou **06 81 01 68 09**

Règlement et bulletin d'inscription disponible sur le site :

<http://usp.marchipontains.free.fr/>
Agenda : Assemblée Générale USP Marchipontains le jeudi 31 mai, salle Saint-Martin à 20h

Les 18^e journées nationales du Qi Gong



Comme les années précédentes, l'USP Qi Gong participera aux 18^e journées nationales du Qi Gong du **4 au 10 juin**.

À cette occasion, les enseignants ouvrent leurs cours à tout public.

Qi Gong : l'équilibre

pour tous. Qi Gong : un art de vivre au quotidien

Horaires des cours :

- Le mercredi matin 10h30 à 12h avec Jean-Jacques Kinsch
- Le mercredi soir 19h30 à 21h avec André Boutin
- Le vendredi soir 20h à 21h30 avec Maryannick Le Gougec
- Le samedi matin 9h à 10h30 avec André Boutin
- Le samedi matin 10h30 à 12h avec Jean-Jacques Kinsch

Point fort : samedi 10 juin à 12h

Rendez-vous salle polyvalente de l'école des Halbrans

Démonstration de Qi Gong en plein air (suivant météo)

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contactez Marie-Christine Kinsch, présidente au :

06 60 34 23 63.



L'association Les Mains Dans la Terre organise une halle au végétal – bourse aux plants avec quelques exposants : possibilité de troc et d'achat, expo photos, restauration sur place, le **dimanche 13 mai de 10h à 17h** à la salle municipale. En espérant vous y voir nombreux.

HOMMAGE à Michel Pinte



C'est en septembre 2004 que Michel quitte son ancien club de Basket Saint Jean de Boiseau, pour venir arbitrer à Pont Saint Martin, à l'USP Basket. Quelques mois plus tard, le poste d'agent d'entretien des équipements sportifs est à pourvoir sur notre commune et Michel intègre ce poste et devient Martipontain. Un peu plus tard, une place importante au Comité Départemental du Basket 44 lui est confiée : il devient responsable de la commission de l'homologation des enceintes sportives. Michel aimait son travail qu'il prenait à cœur. Rien ne lui échappait, il connaissait les coins et recoins des salles et vestiaires par cœur. Il avait souvent parlé des futurs vestiaires football dont il aurait tant voulu s'occuper. Le 9 mars dernier, Michel nous a quittés, bien trop tôt, des suites d'une longue maladie. Au revoir Michel !



USP TENNIS de TABLE : fin du championnat 2^e phase



Du 17 au 19 février avait lieu le tournoi de doubles qui s'est déroulé dans une excellente ambiance. Cette épreuve veut s'inscrire dans la durée et devenir un rendez-vous incontournable pour les pongistes de la région (quelques joueurs de Vendée, du Maine et Loire et de Mayenne sont également venus).

Le tableau était complet le vendredi et le dimanche. Il nous reste à trouver la formule pour faire aussi bien le samedi.

À noter également le nombre de féminines en hausse : d'ailleurs, ce sont deux équipes mixtes qui gagnent le vendredi et le dimanche.

Le niveau était très élevé et très serré le vendredi soir pour la première en nocturne. Aussi, les habitués du dimanche étaient présents et ont pu apprécier la démonstration des joueurs de haut niveau. Enfin, nous remercions la municipalité pour les trophées attribués aux vainqueurs.

La saison de tennis de table est terminée. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les deux dernières journées n'ont pas encore été jouées et le championnat est encore indécis. Vous aurez un résumé de la saison dans la prochaine parution du mensuel.

Réservez également votre **samedi 23 juin** pour le **tournoi communal** du club ouvert à tous les habitants de Pont Saint Martin de 7 à 77 ans, amateurs ou licenciés ! Le tournoi aura lieu dans la salle Gatien. Inscriptions à partir de 12h30 sur place. Ambiance conviviale assurée !

Découverte de la ZUMBA à l'USP Gym Santé Loisirs

Samedi 10 mars dernier, l'association a proposé à ses adhérentes et toute autre personne intéressée, un stage de découverte de la Zumba, activité très en vogue actuellement consistant en des cours de fitness dansés sur des musiques latines.

Ce stage encadré par Yoni Garnier a rencontré un vif succès avec la participation de 62 personnes, et compte tenu des demandes importantes, une étude est en cours pour éventuellement envisager l'ouverture d'un créneau sur cette activité pour la saison prochaine.

Un autre stage sera proposé le samedi 9 juin, encadré par notre animateur de step du samedi, Aurélien, stage de deux heures, moitié salsa, moitié danse africaine.

L'association Gym Santé Loisirs compte aujourd'hui, pour la saison 2011/2012, 236 adhérentes. L'assemblée générale aura lieu le mardi 29 mai prochain, à 20h, salle Gatien.

Pour tout renseignement :

Viviane Menut au **02 40 32 71 22**
ou Jocelyne Masson au **02 40 05 76 39**

Libre EXPRESSION



PONT-SAINT-MARTIN AVANCE : des élus disponibles

Nous sommes 4 élus au sein du groupe d'opposition « Pont-Saint-Martin Avance ! » et participons activement aux différents travaux du conseil municipal à chaque fois que la possibilité nous en est donnée. Nous nous efforçons de défendre les valeurs de gauche qui sont les nôtres, nous vous présentons nos prises de position régulièrement dans cette rubrique ou dans notre bulletin semestriel.

Si vous souhaitez, vous pouvez nous contacter :

- Jean-Paul Chauvet : 06-84-88-41-36
- Mireille Chevalier : 02-40-32-74-12
- Michel Brenon : 02-40-31-29-18
- Marie-Laure Fleury : 02-40-32-74-65

Adresse mail : pont-saint-martin-avance@laposte.net

Le groupe des élus Pont-Saint-Martin Avance !



HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 16 mai de 16h à 17h30
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence le mardi 15 mai le matin et les jeudis 3 et 10 mai l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Le jeudi 24 mai, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice
Les vendredis 4 et 18 mai de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	matin uniquement
Urbanisme	02 40 26 87 34	
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL MARS 2012

■ Naissance :

Arthur Bednarek, 2 rue des Treilles
Gabriel Le Bihan, 34 avenue de Grand Lieu
Raphaël Pauliac, 10 rue de la Grande Ménantie
Elias Kamli, 13 rue d'Herbauges
Victor Richard, 8 rue des Loriots
Amaury Vallée, 144 A rue du Pays de Retz
Agathe Lazareff, Les Plantes

■ Décès :

Solange Goux, 44 rue de Nantes
Eugène Guillou, 12 Le Moulin Robert
Eliane Rivière Maison de retraite La Roselière

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda

MAI



» **Mardi 1^{er}**

TOURNOI DE FOOTBALL U13/U15

Stade, de 8h à 20h

» **Dimanche 6**

**2^e TOUR DES
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

De 8h à 18h

» **Mardi 8**

• **TOURNOI DE FOOTBALL U11**

Stade, de 8h à 20h

• **COMMÉMORATION
DU 8 MAI 1945**

Départ à 11h de la place Bretagne

» **Samedi 12**

**TOURNOI RÉGIONAL
INDIVIDUEL DE FLÉCHETTES
TRADITIONNELLES**

Salle Gatien, 11h

» **Dimanche 13**

• **VIDE-GRENIER**

Organisé par l'APEL

Place du marché, de 9h à 17h

• **TROC PLANTES**

Organisé par les Mains dans la Terre,
le Nez en l'Air

Salle des fêtes, de 10h à 17h

» **Jeudi 17**

**TOURNOI INTERQUARTIERS
DE FOOTBALL**

Stade, de 8h à 20h

» **Du jeudi 17 au dimanche 20
SÉJOUR À BROCKENHURST**

» **Lundi 21**

DON DE SANG

Salle Gatien, de 16h30 à 19h30

» **Mercredi 23**

HEURE DU CONTE

À partir de 4 ans, sur inscription
Bibliothèque, de 16h15 à 16h45

» **Vendredi 25**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
USP QI GONG**

Salle polyvalente, 21h

» **Mardi 29**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
USP GYM SANTÉ LOISIRS**

Salle Gatien, 20h

» **Jeudi 31**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
USP MARCHIPONTAINS**

Salle Saint Martin, 20h



SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

MAI 2012 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
01/05	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
06/05	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
08/05	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
13/05	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
20/05	MARESHAL Céline : 02 40 26 81 08
27-28/05	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12

*Les gardes sont susceptibles
d'être modifiées au dernier moment*